



TRACT AUX CHEMINOTS RETRAITÉS

Montreuil, le 14 janvier 2021

ACTION INTERPROFESSIONNELLE DU 04 FÉVRIER 2021**ACTIFS, RETRAITÉS, AGISSONS ENSEMBLE !**

A l'initiative de la CGT, diverses mobilisations ont lieu dans les entreprises durant ce mois de janvier, avec en ligne de mire une journée d'action interprofessionnelle le 4 février 2021.

L'UFR cheminots CGT invite les pensionnés et bénéficiaires d'une pension de réversion à participer aux initiatives et rassemblements organisés en territoire ce 4 février.

LES INÉGALITÉS SOCIALES SE CREUSENT À L'ÉPREUVE DE LA CRISE SANITAIRE !

Ceux qui font tourner le pays, conditionnant la croissance de l'économie réelle, ne sont ni les grandes fortunes, ni le grand patronat. Or, dans cette période de pandémie, le Président, le Gouvernement et sa majorité, justifient des mesures de restriction des libertés, de reculs de pouvoir d'achat et de sclérose de la vie sociale pour le plus grand nombre.

Loin du monde d'après ! Pour Emmanuel Macron et les actionnaires, la gestion de la crise sanitaire ne peut d'aucune façon remettre en cause la finalité de leur politique. Les facilités et faveurs accordées aux plus riches seraient non négociables ! Elles doivent permettre de faire fructifier plus que jamais leur patrimoine au détriment des ressources budgétaires attribuées à la protection sociale, aux Services Publics, à l'investissement, à la recherche fondamentale (pharmaceutique, transition écologique, etc.), à l'emploi... En un mot, de prioriser l'intérêt général et ses solidarités, y compris dans une période de crise sanitaire majeure, notions qui demeurent secondaires pour le Gouvernement.

Le PDG d'une entreprise du luxe (LVMH) a vu sa fortune passer de 88 286 M€ en 2019 à 100 000 M€ au lendemain de la première vague de la pandémie. Simultanément, les actionnaires de Total toucheront un rendement de 5,4 % pour l'année 2020. Ces résultats indécentes sont liés à une fiscalité pour les actionnaires de moins en moins contributive à la vie du pays et à des centaines de suppressions d'emplois, tant chez le pétrolier que dans toutes les entreprises du CAC 40. 715 000 emplois ont été détruits au premier semestre 2020.

En parallèle, les personnes fragilisées, à faible revenu, celles nées à l'étranger et celles habitant dans les communes les plus pauvres et à forte densité de population sont les plus touchées par la maladie et ses conséquences économiques, sociales et humaines.



LA CGT DÉCIDÉE À AGIR

Convaincues que la relance de l'économie passe par le maintien et le développement de l'emploi et par l'augmentation des salaires et pensions, les organisations CGT, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, MNL, FIDL appellent, dans une dynamique de convergences et de renforcement des luttes de janvier, à un temps fort commun interprofessionnel de mobilisations et de grève le 4 février 2021.

Si l'argent coule à flots pour les entreprises (qui ont reçu plus de 470 milliards d'aides publiques), rien en revanche n'est prévu pour les bas salaires (l'augmentation du SMIC ayant été limitée à 0,9 % en 2021, soit SMIC horaire de 10,15 € à 10,25 € !).

LE POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITÉS RÉGRESSE D'ANNÉE EN ANNÉE

Les retraités contribuent pour beaucoup à la marche du pays, bien qu'ils subissent une baisse continue de pouvoir d'achat. Ils ne spéculent pas et ne placent pas leur argent dans les paradis fiscaux.

Pour autant, la LFSS 2021 prévoit une hausse de la CSG et de la CASA, une augmentation des impôts (par la réduction de moitié de l'abattement fiscal de 10 %), la création d'un forfait URGENCES de 18 €...

Ces douze dernières années, les prix ont augmenté de 13 % (indice officiel) et les pensions nettes seulement de 8,6 % !

Depuis l'élection du Président Macron, les pensionnés ont perdu 5,5 % de pouvoir d'achat. C'est inadmissible !

Cette situation dégrade les conditions de vie d'un grand nombre de retraités et de veufs/veuves et entraîne certains d'entre eux vers la misère. Nous devons imposer l'arrêt du gel des pensions et le rattrapage de pouvoir d'achat. Il est urgent de décider d'une augmentation générale des pensions.

Les retraités cheminots doivent prendre toute leur place dans les rassemblements et manifestations du 4 février 2021 pour exiger :

- 300 € en 2021 de rattrapage de pouvoir d'achat ;
- Des augmentations générales des pensions et pensions de réversion pour atteindre la revendication de « pas une pension inférieure au SMIC, soit 1800 € » ;
- L'accès à la santé pour tous ;
- La prise en charge à 100 % de la perte d'autonomie ;
- L'extension du Régime Spécial de protections sociale des cheminots à statut à l'ensemble des salariées de la branche du ferroviaire.

AGIR, C'EST DÉFENDRE SES DROITS !

